

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} MARS 2023

COMMUNE DE DIENVILLE

La réunion a débuté le 1^{er} mars 2023 à 19h00 sous la présidence du Maire, Monsieur LARGE Claude.

Membres présents : Mr LARGE Claude, Maire, Mme CARTIER Isabelle, M. PAILLEY Régis, Mr MAILLARD Francis, Mr DUPONT Bruno, Mme TABOURET Nathalie, Mr VINZENT Franck, Mr VERHAEGEN Yannick, Mme BOURCIER Céline, Mr ASSIER Roger

Membres absents représentés :

Mme COQUIN Mélisandre :	Pouvoir donné à Mme TABOURET Nathalie
Mme DOYEN Florence :	Pouvoir donné à Mme CARTIER Isabelle
Mme PETIT Catherine :	Pouvoir donné à Mme BOURCIER Céline
Mr RAVIER Sébastien :	Pouvoir donné à Mr LARGE Claude

Membres absents excusés : Mme AGRAPART Magalie

Secrétaire de séance : Mr MAILLARD Francis

Le quorum étant atteint (plus de la moitié des 15 membres) la séance est ouverte.

Approbation du compte-rendu du dernier CM du 25 janvier 2023

Après avoir apporté la correction concernant Monsieur Franck VINZENT (absent alors qu'il était inscrit dans la liste des membres présents), le compte-rendu de la séance du 25 janvier 2023 est lu et approuvé à l'unanimité.

D2023_11 - Convention Protection Civile PCS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un entretien entre les membres de la Protection Civile, Madame Céline BOURCIER et lui-même s'est tenu et laisse la parole à cette dernière.

Elle informe les membres de l'assemblée que suite à cet entretien, il a été précisé que leur intervention se ferait en urgence suite à de gros problèmes survenus sur le territoire communal (catastrophe naturelle, etc).

Afin de valider cet engagement, une convention entre les deux parties sera signée. La gratuité de cet acte est précisée en raison du versement d'une subvention votée lors du Budget Principal et qu'aucun coût supplémentaire ne sera demandé. Seules les fournitures de consommables seront à régler par la commune.

D2023_12 - Création poste d'Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} Classe

Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération n°D2022-02 en date 30 juin 2023 avait été prise concernant la création d'un poste de secrétaire de Mairie mais sans en avoir précisé le grade.

Il convient donc d'en apporter la précision en notant qu'il s'agit d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1^{ère} classe de catégorie C.

D2023_13 - Attribution "I. A. T." pour un agent

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que certains agents perçoivent l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité).

Ladite indemnité est proposée pour la secrétaire de Mairie (Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe) en raison des responsabilités et de la technicité de son poste. Le taux attribué pour le calcul est de 8.

Achat tracteur tondeuse

Monsieur LARGE laisse la parole à Monsieur Francis MAILLARD (4^{ème} Maire Adjoint) pour présenter le dossier. Il indique avoir reçu plusieurs devis :

- Entreprise ROCHAS de Buchères : 20 000 € HT soit 24 000 € TTC
- MARCELIN : 20 061 € TTC
- EXPERT JARDIN de Bar sur Aube : 21 300 € HT soit 25 560 € TTC (précisions : 300 € remise, Immatriculation et Carte Grise offertes)

Une réunion de travail est proposée avec des conseillers ayant des compétences dans ce domaine afin d'étudier les différentes propositions. La date prévue est le 07 mars 2022 à 18 h 30 avec Messieurs Bruno DUPONT, Sébastien RAVIER, Régis PAILLEY, Francis MAILLARD et Claude LARGE.

Questions diverses

- Monsieur le Maire expose que M'Beach de Mesnil Saint Pères a repris un commerce basé sur le Port de Dienville. Suite à la parution dans le journal concernant des horaires d'ouverture très tardives, des personnes du village ont réagi très rapidement et précise qu'il conviendra de rester très vigilant.
- Des problèmes sur le réseau des eaux pluviales au niveau de l'école et de la pharmacie ont été constatés. Il convient de faire des travaux notamment pour la création d'un puits perdu vers la pharmacie. L'entreprise COLLARD pourrait intervenir pendant les congés scolaires.
- Monsieur le Maire expose que suite à la visite du référent « Sûreté » de la Gendarmerie, venu procéder à une étude des lieux stratégiques de la commune, un diagnostic est demandé pour les endroits où des caméras (une quinzaine environ) pourraient être installées. Des aides pourraient être demandées à hauteur de 80 %.

Les membres du Conseil souhaitent étudier le dossier et des devis seront demandés.

- La Société CIGEC, détentrice de nos contrats pour les photocopieurs, a été contactée. Une étude a été demandée afin de reconsidérer le contrat en cours.
- Comme chaque année, nous arrivons dans la période budgétaire. Monsieur le Maire précise alors que la commission des finances devra se réunir afin de procéder aux orientations. Le vote sera fait lors de la réunion du conseil municipal prévu le 29 mars 2023.
- Monsieur le Maire expose que Catherine PETIT, Régis PAILLEY et lui-même ont rencontré les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour la rédaction du cahier des charges et procéder à l'appel d'offres pour assistance de maîtrise d'ouvrage et évoque un nouvel entretien au siège de la DDT de Troyes.

Tour de table

- Isabelle CARTIER expose que l'Association « ADATOEAE » organise, le 19 juillet, un concert à l'Église de DIENVILLE avec le QUAT'OR de TROYES. De même, les concerts de musique classique se dérouleront pendant le Festival de musique des lacs de Champagne du 19 au 22 juillet 2023 du Territoire.
- Elle signale également que la société PRÉVOT a envoyé une invitation pour une démonstration de feux d'artifice qui était prévue le vendredi 3 mars à NOGENT EN BASSIGNY.
- Le Café du Centre devant effectuer des travaux, un arrêté de voirie sera fait à compter du 17 mars 2023.
- L'Assemblée Générale du Comité « Dienville Animations Culture et Patrimoine » aura lieu le vendredi 3 mars à 19h00 et concernant la FLAM, celle-ci se déroulera le 10 mars.
- Régis PAILLEY informe l'Assemblée de la vente d'une parcelle (10) dont la coupe de bois a permis d'en sortir 5 camions et revient à 1 700 € TTC.
- Il informe que le compteur électrique du Club des Templiers ne fait que disjoncter et qu'il a fallu en augmenter la puissance à 9 kw/heure.
- Francis MAILLARD signale que le local mis à disposition au Club Nautique est libre et que le Club peut en prendre possession.
- Il explique également qu'un potelet est cassé de nouveau sur la Place. Diverses propositions sont faites afin de pouvoir éviter de nouveau ce désagrément.
- Il demande également que la Commission de Voirie soit convoquée afin de faire le point sur les travaux en général. Elle se réunira le mercredi 15 mars 2023 à 18h30.
- Il précise que Monsieur PIOT va procéder à l'élagage le long de la Rue du Moulin et demande qu'un arrêté de voirie soit pris. Des barrières de sécurité seront mises en place.
- Le TIG est de nouveau présent dans la commune pour une durée de 70 heures environ.

- Roger ASSIER signale que quelques personnes lui ont rapporté qu'elles ne reçoivent plus le compte rendu des conseils municipaux. Isabelle CARTIER rappelle que ces documents sont consultables via MAELIS ainsi que sur le site de la commune.
- Bruno DUPONT demande si le ralentisseur vers la pharmacie va rester en l'état. En effet, celui-ci situé vers l'école et la Pharmacie est problématique du fait de l'existence d'un « creux » très conséquent en montant et en descendant. Monsieur le Maire précise qu'il a demandé à la maîtrise d'œuvre VIARDOT de procéder à son contrôle et qu'il est aux normes et d'autre part le service Local d'Aménagement fera également un contrôle.
- Céline BOURCIER signale un dysfonctionnement des cloches principalement pendant l'angélus. Régis PAILLEY donne l'explication d'un problème sur les battants. Elle signale que pour le verger, personne n'est intervenu et précise qu'elle est disponible le mercredi.

Les dates des prochains conseils municipaux sont prévues pour le mercredi 5 avril (vote des budgets).

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h30.

Monsieur LARGE Claude,
Maire

